AVERTISSEMENTS AGRICOLES
LP -3-2-65 384203
1965 ! n° 52-63 + suppts + ed. sp.
BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
PUBLICATION PÉRIODIQUE
ÉDITION DE LA STATION DU NORD-OUEST - Arras - Tél. 23.14
(SEINE-MARITIME, SOMME, PAS-DE-CALAIS, NORD)
ABONNEMENT ANNUEL 15 F
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, - Station d'Avertissements Agricoles d'ARRAS.
C. C. P. : LILLE 57-01-67
N° LII
- JANVIER 1965 -

- LA MOUCHE GRISE DES CEREALES -

Les dégats occasionnés par cet insecte se rencontrent fréquemment dans les zônes littorales du Nord de la France. Mais, depuis quelques années, les dommages semblent s'intensifier dans les régions plus continentales (région de Lille, Artois, Santerre, etc...)

L'insecte parfait est une mouche grise dont le vol a lieu en été. La ponte se produit au cours du mois d'août. Les oeufs blancs nacrés de 1 mm de long sont déposés de préférence dans des sols travaillés et assez propres ou sous un certain couvert végétal (culture sarclée comme la betterave ou terre nue ou légèrement envahie par de mauvaises herbes derrière une culture récoltée en juillet : pommes de terre ou pois) mais il n'y a pas de règle absolue dans ce domaine car suivant les années, ce sont soit les blés de pommes de terre, soit les blés de betteraves les plus touchés, sans que dans l'état actuel de nos connaissances, on puisse le prévoir.

Les oeufs restent dans le sol tout l'hiver et n'éclosent qu'après les gelées, à partir de Février, dès que le sol se réchauffe (température supérieure à 7° C dit-on parfois). Les jeunes larves circulent dans le sol et recherchent des plantules de graminées. Elles s'insinuent dans les graines et pénètrent dans la partie enterrée de la tige puis remontent par l'intérieur et rongent le bourgeon terminal ; le blé alors se"coupe"; une larve peut attaquer successivement 5 à 6 tiges. La vie des larves peut durer 1 mois et plus encore s'il fait froid. Les larves, petits asticots blancs de 7 à 8 mm, à la fin de leur évolution quittent les plantes et se nymphosent dans le sol donnant ainsi naissance en mai-juin aux adultes qui engendreront un nouveau cycle. Il n'y a donc qu'une génération par an.

Un aspect important de ce problème est la sensibilité des céréales. En effet, ce sont les semis tardifs (après la mi-Novembre) de blé d'hiver et les resemis de blé de printemps ou d'orge derrière un blé d'hiver attaqué qui sont les plus sensibles car l'attaque se produit avant le tallage et toute tige détruite correspond à une plante détruite.

En ce qui concerne le risque encouru par un resemis de céréales derrière un blé d'hiver attaqué, cela dépend de la durée de la vie larvaire de la Mouche Grise qui est d'autant plus longue que les températures sont plus basses. Les risques sont donc surtout à craindre par printemps froid.

LUTTE

1) Méthodes culturales

- toutes les mesures visant à renforcer la résistance du blé au printemps sont à préconiser et en particulier les semis précoces qui permettent d'obtenir un tallage précoce. Dans le même ordre d'idée en cas d'attaque constatée au printemps sur blés en cours de tallage, un apport d'azote nitrique donnera le "coup de fouet" nécessaire à la plante.
- D'autres mesures viseront à éviter la ponte dans le sol destiné à être emblavé en blé. Ainsi en cas de blé succédant à une orge, le déchaumage sera effectué après la fin-Août. En cas de blé succédant à une récolte hâtive (pommes de terre...) un engrais vert occupera le terrain et sera enfoui au labour.

2) Désinsectisation des graines ou du sol

Dans le cas de semis précoces, on ne peut guère espérer qu'un insecticide apporté au cours du semis soit encore très efficace au printemps. En outre, ces semis sont moins sensibles. Par contre, pour des semis d'hiver tardifs ou pour des resemis de printemps, une certaine protec-

.../...

IMPRIMERIE DE LA STATION NORD-OUEST, DIRECTEUR-GÉRANT : L. BOUYX

tion peut être obtenue par l'enrobage des semences avec un produit à base de lindane à la dose de 200 Grs par quintal d'un produit commercial titrant 40 % de matière active ou d'un produit à base d'heptachlore à 25 %. En ce qui concerne le lindane au dessus de 80 Grs de matière active par quintal, on peut craindre une certaine action néfaste sur blé.

La désinsectisation du sol, généralisée ou mieux localisée aux lignes de semis avec un produit à base d'Aldrine, d'Heptachlore ou de Lindane peut être envisagée mais cette opération ne parait justifiée qu'en présence supplémentaire de taupins ou de vers blancs.

3) Lutte curative au printemps

Jusqu'à présent, aucun résultat certain n'a été obtenu dans ce domaine. Quelques essais donnent à penser qu'en cas d'intervention très précoce sur de jeunes larves (mais le plus souvent, on ne constate les dégats que beaucoup plus tard !) une pulvérisation, avec un ester phosphorique à forte dose par exemple, peut enrayer l'attaque à condition que le semis ne soit pas très enterré. Toutefois, ces techniques ne sont qu'au stade des essais.

REMARQUE - OSCINIES : On constate parfois sur blé, la présence de jeunes larves blanc-jaunâtres de 3-4 mm, avant l'hiver. Il s'agit alors de larves d'Oscinies qui le plus souvent proviennent de graminées sauvages où elles ont commencé leur développement (par exemple dans une luzerne ou sur chaume), graminées qui ont été enfouies au labour sans que les larves en aient souffert et qui envahissent le blé après la levée. La génération de printemps de cet insecte est surtout à craindre sur blé de printemps.

Ainsi, derrière orge, il conviendrait de déchaumer tôt !! (inverse de la Mouche Grise) et derrière pomme de terre, il ne faut pas laisser la culture s'envahir de graminées sauvages avant le labour (l'engrais vert sans graminée est alors justifié).

La désinsectisation des semences reste une bonne précaution.

De toutes façons, jusqu'à présent, les dégats d'oscinies sur blé d'hiver à l'automne restent limités à des cas particuliers (surtout derrière luzerne retournée).

- RENOUVELLEMENT DES ABONNEMENTS -

Actuellement, 50 % des abonnés ont régularisé leur situation. Nous demandons un petit effort aux autres afin de pouvoir débuter la prochaine campagne sans autres préoccupations que le travail technique de surveillance et de prévision phytosanitaire.

Les versements sont à effectuer sous forme de chèques bancaires ou postaux ou de mandats de versements à notre C.C.P. adressés exclusivement à :

REGISSEUR DE RECETTES DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Station d'Avertissements Agricoles - ARRAS

C.C.P. LILLE 57-01-67

L'abonnement est de 15, 00 F.

Dans le cas de versements effectués après le 25 Février, nous ne pourrons garantir l'absence d'interruption dans le service des avis et de la revue "Phytoma".

Le Contrôleur chargé des
Avertissements Agricoles,

R. DIVOUX

L'Inspecteur de la
Protection des Végétaux,

P. COUTURIER